

Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :

Alternance: un investissement intéressant?



Un alternant combien ça coûte ? Est-ce que c'est rentable ? Embaucher en alternance peut être une belle opportunité, à condition de ne pas oublier le principal objectif de ce mode de formation.

Recruter en alternance, l'idée peut séduire. Et souvent en raison des bénéfices financiers accordés à ce type de recrutement. « *La question se pose souvent des avantages et inconvénients de l'apprentissage. La tentation est grande de prendre un apprenti parce que ça ne coûte pas cher.* » relève Alexandra Desprès, responsable du service social et associée du cabinet Michel Creuzot, membre du groupement France Défi.

Alternance: un coût extrêmement variable

Un investissement qu'il est pourtant difficile d'apprécier tant les critères permettant de l'évaluer sont variables. Le coût pour l'entreprise sera en effet fonction de l'âge de l'alternant, de son niveau, de la durée de la période de formation et du type de contrat. Mais aussi de la taille de l'entreprise, du nombre d'apprentis et de la région d'exécution du contrat. Difficile dans ces conditions de donner un montant de ce que devra déboursier le chef d'entreprise. Tout est au cas par cas.

C'est justement pour cela que les pouvoirs publics ont mis à disposition un [simulateur de calcul de rémunération et d'aides](#) aux employeurs permettant d'évaluer la dépense en intégrant tous ces paramètres.

Ainsi, par exemple, pour une société de 10 personnes en Ile de France, un alternant de moins de 18 ans de niveau V (CAP, BEP, CTM ...) en apprentissage, coûtera -2420 €(-202 €/ mois) à l'employeur la première année et 6831 €(569 €/ mois) la seconde année.

A noter que, dans ce cas, non seulement l'alternant ne coûtera rien la première année mais l'employeur sera créancier. Que la tranche d'âge ou la taille de l'entreprise change, et il en sera autrement. Pour le même profil de 18 à 20 ans : le recruteur devra déboursier 4 981 € (415 €/mois) la première année et 9 082 € (757 €/mois) Et pour une entreprise de 55 personnes, il en couvrira 2 298 € (191 €/mois) la première année et 7 420 € (618 €/mois)

Un investissement humain et temporel

Néanmoins, ces calculs restent à relativiser à l'aune de la réalité de terrain de l'alternance.

Trop souvent les chefs d'entreprises oublient qu'un apprenti n'est pas immédiatement opérationnel. Quel que soit son niveau d'étude, il devra être formé non seulement au métier mais aussi aux valeurs et au fonctionnement de l'entreprise. Et cela prend du temps !

« Il faut envisager le côté financier de l'apprentissage en rapportant son prix réel au temps effectif passé par l'apprenti dans l'entreprise et à celui employé à le former » explique Alexandra Desprès. L'investissement n'est donc pas uniquement financier.

Pour autant, l'alternance reste un très bon moyen pour trouver des profils en fin d'étude et les former en interne afin qu'ils soient opérationnels assez rapidement. Ainsi le cabinet Michel Creuzot (150 collaborateurs) embauche, lui-même, tous les ans entre 10 et 15 apprentis et organise à cet effet un job dating alternance.

Les recrues sont de jeunes diplômés de plus 18 ans, allant de bac +2 au Master 2. *« Il ne faut jamais oublier l'objectif principal de l'apprentissage. C'est intéressant quand on veut former quelqu'un pour l'embaucher ensuite. Pas si on cherche un collaborateur immédiatement efficace à bas prix »* rappelle Alexandra Desprès.

La clef de l'alternance réside dans sa vocation : former pour recruter.

Par Mathias Leboeuf, Accroche-press' en partenariat avec Le Parisien Éco pour France Défi
lundi 15 mai 2017 00h30

Les collaborateurs du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre expert-comptable : Guillaume GAHIDE 03.27.62.18.11 / ggahide@acdl.fr